

Blois, le 5 janvier 2023

## CLAP 41 : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL FAIT SON CINÉMA

Le conseil départemental propose un nouveau dispositif de programmation d'offre cinématographique dans les communes du Loir-et-Cher éloignées d'un cinéma de proximité. Ainsi, dès janvier 2023, des projections seront organisées une fois par semaine dans 41 communes du département.

Ces séances seront gratuites et auront lieu **tous les mardis soirs du 10 janvier au 27 juin et du 5 septembre au 19 décembre 2023**. Choisis dans le catalogue d'une société spécialisée dans la location de films recommandée par [centre national du cinéma et de l'image animée](#), les films visent à satisfaire un public le plus large possible. Le matériel audiovisuel, acheté par le conseil départemental, sera prêté gratuitement et les projections seront assurées par un agent du département dans des salles communales - généralement les salles des fêtes - répondant aux règles de sécurité des établissements recevant du public (ERP) et offrant une capacité allant de 70 à 300 places.

**« L'accès à la culture pour tous est un des enjeux essentiels de notre territoire rural. C'est pourquoi le département a décidé d'investir davantage afin de développer l'accès au cinéma. Certes les Loir-et-Chériens profitent de nombreux cinémas participant à la vie culturelle locale, mais ces derniers ne couvrent malheureusement pas l'ensemble du territoire. »** explique Philippe Gouet, président du conseil départemental.

**« Cette solution innovante est proposée pour pallier cette insuffisance et permettre de diffuser des films au cœur de nos villages. Le conseil départemental met à disposition le matériel de projection dans les salles des fêtes des communes rurales. Cette initiative assurera un meilleur accès à la culture pour tous : un scénario parfait ! »** déclare Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports.

À retrouver en janvier :

- à *Binas*, le mardi 10 janvier, à 20 h 00 : « [Le Dernier Trappeur](#) » de Nicolas Vanier (2004) ;
- à *Ambloy*, le mardi 17 janvier, à 20 h 00 : « [Intouchables](#) » d'Olivier Nakache et Eric Toledano (2011) avec Omar Sy et François Cluzet ;
- à *Houssay*, le mardi 24 janvier, à 20 h 00 : « [Ma vie de Courgette](#) » film d'animation de Claude Barras (2016) ;
- à *Soings-en-Sologne*, le mardi 31 janvier, à 20 h 00 : « [Le Papillon](#) » de Philippe Muyl, avec Michel Serrault (2002).

Pour en savoir plus : [Clap 41](#)



suivez-nous sur :  
[departement41](#)



## CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse  
Conseil départemental de Loir-et-Cher

[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60